



# Plan stratégique

Mai 2023 - avril 2027

## Table des matières

À propos du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation (CCAÉ) .....	2
Vision .....	2
Mission.....	2
Message de la présidente du conseil d'administration et du président-directeur general.....	3
Sommaire.....	4
Secteur d'intervention stratégique :.....	4
Domaines d'intervention stratégique du CCAÉ – de mai 2023 à avril 2027 .....	4
Reconnaissance et engagements envers la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance (DEIA), la lutte contre le racisme et la vérité et réconciliation .....	5
Stratégie 1 : Valoriser la profession .....	6
Stratégie 2 : Inspirer et mobiliser la communauté .....	6
Stratégie 3 : Alliances stratégiques.....	7
Stratégie 4 : Favoriser une croissance générative .....	7

## À propos du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation (CCAÉ)

### À propos du CCAÉ

Depuis maintenant 30 ans, le CCAÉ est le principal organisme canadien voué à l'offre de programmes et services exemplaires qui appuient l'avancement institutionnel dans les établissements d'enseignement ainsi que les professionnels de l'avancement qui y travaillent, afin qu'ils réalisent leurs aspirations.

Les secteurs de l'avancement sont essentiels au développement d'idées novatrices et de relations dans l'ensemble du secteur de l'éducation. Les professionnels de l'avancement incluent les personnes qui travaillent dans les domaines des relations avec les diplômé.e.s, des communications, du marketing, des collectes de fonds et du développement, de l'admission, des relations publiques et des relations gouvernementales.

Le CCAÉ est un organisme sans but lucratif, dirigé par le personnel et soutenu par des bénévoles fermement engagés.

### Vision

Une communauté de professionnels inspirés et étroitement liés travaillant pour faire avancer l'éducation au Canada.

### Mission

Renforcer la capacité et amplifier l'incidence de l'avancement institutionnel au Canada.

### Principes directeurs

En tant que catalyseur du perfectionnement professionnel et créateur de liens dans l'ensemble du secteur de l'avancement institutionnel au pays, le CCAÉ est guidé par des principes qui orientent ses activités et initiatives, et qui y sont intégrés. Le CCAÉ se consacre à l'organisation et à la prestation de programmes, de ressources et de services exemplaires, qui sont :

- inclusifs, respectueux et représentatifs de la diversité des expériences, des langues (français et anglais), des perspectives, des intérêts et des identités;
- excellents et qui créent de la valeur pour les professionnels de l'avancement, les partenaires et les commanditaires;
- innovants, pertinents et fondés sur des données;
- collaboratifs, participatifs et adaptés au secteur;
- guidés par des pratiques exemplaires en matière de durabilité et de protection de l'environnement.

Le CCAÉ comprend son rôle d'organisme sans but lucratif canadien et s'engage à faire preuve de transparence dans sa gouvernance, son éthique, ses pratiques de communication et ses rapports sur les incidences sociales. Le CCAÉ vise à répondre à toutes les exigences juridiques et fiduciaires applicables aux organismes sans but lucratif, et à les dépasser, de façons qui sont visibles à toutes les parties prenantes.

## Message de la présidente du conseil d'administration et du président-directeur general

En 2023, le Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation (CCAÉ) célèbre 30 années vouées au renforcement de la capacité et à l'élargissement de la portée et de l'impact de la profession de l'avancement institutionnel au Canada. Le CCAÉ répond aux besoins de 145 d'établissements membres, un nombre qui ne cesse d'augmenter, et représente 4 500 professionnels de l'avancement partout au pays.

En avril 2020, le conseil d'administration du CCAÉ a approuvé un nouveau plan stratégique au moment où le monde entrait en territoire inconnu en raison de la pandémie de COVID-19. En tant que chef de file national de confiance, le CCAÉ a soutenu ses membres durant cette période turbulente en continuant de faire ce qu'il sait faire de mieux, c'est-à-dire créer des occasions d'apprendre et de partager, et présenter les renseignements les plus pertinents pour les professionnels de l'avancement au Canada afin de les aider durant cette période de grands changements et d'incertitudes.

La pandémie a eu une incidence sur notre façon d'entretenir des liens, d'apprendre, de se réunir et de donner. Elle a présenté de nouveaux défis, mais aussi de nouvelles occasions dictées par la technologie et de nouvelles habitudes. À l'automne 2022, le conseil d'administration du CCAÉ a communiqué avec ses membres, les non-membres et les partenaires nationaux dans l'ensemble du pays pour découvrir comment la sortie de pandémie se déroulait pour eux et ce qu'ils souhaitaient que le CCAÉ fasse pour les aider à prospérer. Les membres du conseil d'administration ont appris que le CCAÉ était toujours bien perçu, qu'il était le mieux placé pour jouer le rôle de catalyseur en formation professionnelle et créer des liens dans l'ensemble du secteur de l'avancement institutionnel au pays. Nous avons également appris que l'on souhaitait que le CCAÉ continue d'entretenir des partenariats avec des organismes nationaux et internationaux partageant des intérêts et valeurs complémentaires pour offrir des occasions de recherches et d'apprentissage innovatrices, et approfondir son engagement général envers les pratiques liées à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.

Le CCAÉ a émergé de ce processus avec un plan stratégique remanié qui est ambitieux et ancré dans la vision, la mission, les principes directeurs et l'engagement global envers ses membres de l'organisation. En tant que présidente du conseil d'administration et président-directeur général, nous apprécions l'engagement des personnes qui ont pris le temps de participer et de partager leurs connaissances, leur expérience et leurs idées tout au long de ce processus. Le CCAÉ est dynamisé par ces objectifs stratégiques et par la manière dont ils guideront le travail de renforcement du leadership et de création de capacités des professionnels de l'avancement et des communautés partout au Canada au cours des quatre prochaines années, et au-delà.

Cordialement,



Julie Davis, présidente du Conseil d'administration du CCAÉ  
Vice-présidente, relations extérieures et développement  
Université Trent



Mark Hazlett, président-directeur general

## Sommaire

À la suite d'un processus de planification et de réflexion, le conseil d'administration du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation (CCAÉ) a élaboré un plan stratégique qui exprime les objectifs du CCAÉ au cours des quatre prochaines années (de 2023 à 2027).

Inspiré par la mission, la vision et les principes directeurs, le CCAÉ a établi quatre secteurs d'intervention stratégique. Ces stratégies sont conçues pour être vastes afin que le CCAÉ puisse répondre avec agilité à l'évolution du secteur de l'avancement institutionnel. Les quatre secteurs d'intervention stratégique soutiennent les fonctions de base du CCAÉ, correspondent à ses ressources et structures, et aident à orienter la prise de décision tandis que le CCAÉ continue de mettre en œuvre des initiatives fondées sur des preuves. À l'aide de ces objectifs stratégiques, le CCAÉ créera des plans opérationnels annuels qui présentent des tactiques, des mesures, des rôles et des responsabilités clairs.

### Secteur d'intervention stratégique :

1. Valoriser la profession
2. Inspirer et mobiliser la communauté
3. Alliances stratégiques
4. Favoriser une croissance générative

Ce plan stratégique est un document audacieux qui donne un aperçu de la voie à suivre. Ces secteurs d'intervention stratégique sont ambitieux, adaptés aux commentaires des membres et aux besoins du secteur, et leur réussite nécessitera une croissance organisationnelle et un soutien à l'échelle de la communauté. Le CCAÉ se réjouit du prochain chapitre de cette histoire.

### Domaines d'intervention stratégique du CCAÉ – de mai 2023 à avril 2027



## Reconnaissance et engagements envers la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance (DEIA), la lutte contre le racisme et la vérité et réconciliation

En écoutant les professionnels de l'avancement partout au pays, et en apprenant d'eux, il est clair que l'on souhaite que le CCAE réfléchisse à ses rôles et responsabilités en matière d'intégration de principes, politiques et pratiques relatives à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance (DEIA), et qu'il approfondisse son engagement en faveur de la lutte contre le racisme et des appels à l'action décrits dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR).

Le CCAE reconnaît le tort et les souffrances causés aux Premières Nations, aux Inuits, aux Métis, et aux peuples et nations autochtones par les politiques et pratiques coloniales et postcoloniales, surtout en lien avec les pensionnats et le système d'éducation. Nous reconnaissons les répercussions que ce traumatisme intergénérationnel continue d'avoir sur les peuples et collectivités autochtones, et l'omniprésence d'inégalités systémiques continues.

Le CCAE reconnaît la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), en vertu de laquelle les droits de l'homme sont universels et intrinsèques à tous les peuples, quels qu'ils soient, et peu importe leurs antécédents, leur race, leur genre, leur culture, leurs pratiques religieuses ou leur lieu d'origine et habitat. De plus, le CCAE reconnaît également la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), en vertu de laquelle tous les peuples et toutes les personnes autochtones sont libres et égaux à tous les autres peuples, et sont, dans l'exercice de leurs droits, libres de toute forme de discrimination, en particulier la discrimination fondée sur leur origine ou identité autochtone.

En tant qu'organisme national dirigeant des conversations et des pratiques qui font progresser le travail d'établissements d'enseignement subventionnés par l'État, nous nous engageons à créer des espaces de réflexion, de narration et de dialogue pour découvrir comment le CCAE peut remplir son rôle et soutenir les relations avec les établissements d'enseignement et les organismes autochtones.

De plus, le CCAE s'engage à aider les établissements membres à établir des relations significatives et de soutien avec les différents groupes concernés, et à créer des voies pour les employés actuels et futurs d'origines diverses. Le CCAE définit la diversité comme étant la pratique ou la qualité qui consiste à inclure ou à faire participer des personnes issues d'origines et d'identités différentes, y compris l'âge, la culture, le handicap, l'ethnie, le genre (identité et expression), les nationalités, les orientations sexuelles, la religion et la race.

Le CCAE s'engage à favoriser un sens de l'appartenance dans l'ensemble de la communauté de l'avancement institutionnel, en créant des espaces, des programmes, des services et des ressources accueillants, inclusifs, appropriés du point de vue culturel et respectueux, dans lesquels la diversité est célébrée.

La trame de ce plan stratégique sera les engagements, les tactiques, les projets et les mesures liées à la DEIA, à la lutte contre le racisme et à la vérité et réconciliation. Voici quelques exemples d'activités de suivi :

1. Faire en sorte que la diversité des expériences, des perspectives, des identités et des compétences est représentée au conseil d'administration du CCAE.
2. Réviser les politiques et pratiques du point de vue de la DEIA pour veiller à ce qu'elles reflètent un langage inclusif et des principes d'équité.

3. Explorer la création d'un comité qui peut recommander au CCAE comment et dans quelle mesure il peut remplir son rôle, et aider les établissements membres à remplir leurs rôles et responsabilités en matière de progression de la vérité et réconciliation, de la lutte contre le racisme et de la DEIA.
4. Animer des conversations et partager des expériences sur la DEIA, la lutte contre le racisme et la vérité et réconciliation au sein des établissements d'enseignement.
5. Offrir au personnel du CCAE une formation en DEIA, en lutte contre le racisme et en vérité et réconciliation, qui se reflète dans les politiques de programmes et des ressources humaines.

### **Stratégie 1 : Valoriser la profession**

Alors que les établissements d'enseignement sont confrontés à un environnement plus complexe et exigeant, les membres se tournent vers le CCAE pour les guider et les aider à rester à l'avant-garde du secteur. Le CCAE s'engage à être un chef de file innovateur, visionnaire et crédible sur les questions pertinentes et d'importance pour ses membres. Motivé par des principes directeurs et une forte volonté d'offrir la plus grande valeur et le plus grand effet aux établissements membres et aux professionnels de l'avancement au Canada, le CCAE continuera à valoriser les nouvelles façons de penser, à favoriser les pratiques innovatrices, à agir en tant que catalyseur en formation professionnelle dans le secteur et à défendre le rôle de la profession de l'avancement institutionnel au sein du secteur de l'enseignement postsecondaire et des écoles indépendantes.

#### Engagements du CCAE

- a. Elevate the impact of the Canadian educational advancement profession by curating and disseminating relevant research, analysis, policy, and best practices.
- b. Promote thought-leadership by sharing expertise, leading conversations with advancement professionals, and by accessing insights from within and outside the sector.
- c. Seek perspectives, ideas, input, feedback, opportunities, and areas of improvement through conversations with CCAE's communities
- d. Celebrate talent, innovation, and service by exploring new opportunities to enhance awards, fellowships, and scholarships with an emphasis on supporting emerging leaders from underrepresented communities.
- e. Assist member institutions to raise the profile of the advancement profession and demonstrate its unique value with institutional and academic leaders, across campuses, and with broader communities.
- f. Explore how, and in what ways, CCAE can fulfill its role in imbedding DEI, TRC and AR work in its annual plans and policies and practices

### **Stratégie 2 : Inspirer et mobiliser la communauté**

Le CCAE représente un réseau diversifié et sans cesse croissant de professionnels de l'avancement au Canada. La force de ce réseau provient des perspectives collectives et d'une large gamme de compétences, de connaissances, d'expertise et d'expériences de milliers de professionnels. Le but

principal du CCAE est de créer des occasions d'entrer en contact, d'apprendre et de partager. Le CCAE continuera d'être la principale source d'accès à des programmes et à des ressources innovateurs et pertinents pour les professionnels de l'avancement, et une source d'inspiration pour les professionnels tant chevronnés que nouveaux.

#### Engagements du CCAE

- a. Créer et produire un curriculum dynamique d'occasions de développement professionnel et de partage des connaissances de haute qualité et dynamique, et soutenir les membres à s'engager dans des communautés de pratique, de mentorat et d'activités entre les pairs.
- b. Demeurer à l'avant-plan des méthodes de prestation en éducation et en apprentissage, tant en personne qu'en mode virtuel, et s'assurer que les ressources, les programmes et les services reflètent la diversité des professions de l'avancement et des établissements d'enseignement.
- c. Élaborer une suite créative de programmes d'apprentissage et de mobilisation qui offre de la valeur à de nouveaux membres prometteurs.
- d. Favoriser un sens de l'appartenance au sein des professionnels de l'avancement en générant des occasions qui permettent d'inclure, de soutenir et d'encourager les nouveaux professionnels et de faire connaître les avantages et occasions qu'offre l'adhésion au CCAE.

### **Stratégie 3 : Alliances stratégiques**

Pour refléter la nature diversifiée et interdisciplinaire du secteur de l'avancement, le CCAE a établi des partenariats stratégiques avec des organismes aux valeurs correspondantes et œuvrant dans des secteurs connexes à l'échelle régionale, nationale et mondiale, qui offrent une expertise complémentaire et des occasions d'apprentissage précieuses pour les membres. En approfondissant nos partenariats actuels et en explorant de nouvelles alliances stratégiques, le CCAE exploitera un potentiel d'innovation, d'apprentissage intégré, d'investissements et de liens multisectoriels.

#### Engagements du CCAE

- a. Continuer à s'engager dans des projets collaboratifs, percutants et innovateurs sur des questions de grande importance avec des organismes complémentaires à l'échelle régionale, nationale et mondiale.
- b. Explorer les occasions de former des partenariats avec des organismes qui partagent nos valeurs et qui œuvrent dans des secteurs connexes pour rehausser les occasions de recherche et de développement professionnel, et accroître les ressources pour les membres.
- c. Reconnaître les alliances stratégiques comme étant essentielles pour l'organisme et trouver des façons de célébrer et d'accroître les avantages réciproques.

### **Stratégie 4 : Favoriser une croissance générative**

Le travail ardu et les efforts de haute qualité des membres du personnel et des bénévoles du CCAE sont à la base de son succès. Le CCAE s'engage à rehausser ses forces organisationnelles en s'assurant que l'organisme est doté des ressources nécessaires pour continuer de procurer une excellente valeur aux membres. Le CCAE assurera la stabilité financière et la croissance progressive de l'organisation pour répondre aux besoins des professionnels de l'avancement et du secteur élargi.

## Engagements du CCAE

- a. Explorer les occasions d'investissements continus et plus importants dans l'organisation par les partenaires actuels et nouveaux, ainsi que par les commanditaires.
- b. Rehausser l'investissement organisationnel par l'intermédiaire des droits d'adhésion et des offres de développement professionnel.
- c. Investir en ressources humaines et en formation professionnelle, au besoin, pour soutenir une culture organisationnelle en bonne santé et l'excellence des programmes et services.
- d. Reconnaître et célébrer la diversité des compétences, des expériences et de l'expertise des bénévoles, et l'incidence qu'ont ces facteurs sur le renforcement des capacités du CCAE.